



APPEL LANCE AU COLLOQUE DU SNEP-FSU

Pour développer un service public du sport

Le sport est un enjeu social et sociétal important. Avec 35 millions de pratiquants, 16 millions de licenciés, des milliers de cadres professionnels qualifiés et des centaines de milliers de bénévoles qui animent le 2ème secteur associatif de France, il est un véritable fait de culture dans notre société.

Dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, la pratique du sport permet le développement de l'individu, la rencontre, le lien social et l'estime de soi. En ce sens il est facteur de santé.

Sa pratique mais aussi son spectacle sont porteurs et sources d'émotions individuelles et collectives. Il contribue à construire les liens dans nos sociétés.

La perspective des JOP 2024 et de l'héritage qu'ils pourraient apporter a conduit le ministère des sports à afficher l'ambition de 80 médailles et l'augmentation du nombre de pratiquants (+ 3 millions).

Les besoins sociaux appellent au développement du sport, à en finir avec les inégalités territoriales, sociales, de situation face au handicap et discriminations de tous ordres. Cela doit être la 1ère des motivations d'une politique nationale ambitieuse de démocratisation et d'accès aux pratiques physiques et sportives jusqu'au plus haut niveau possible pour tous.

Pourtant, les dernières annonces du gouvernement sur la baisse du budget des sports, la diminution des moyens du CNDS et sa disparition programmée, la suppression des emplois aidés, la suppression de 1600 postes, soit plus de la moitié de l'effectif existant ne font qu'affaiblir un peu plus le ministère des sports. Ces choix questionnent l'avenir des politiques publiques sportives et fragilisent davantage le sport pour tous.

C'est en ce sens que sportifs, bénévoles, pratiquants, parents, enseignants d'EPS, professeurs de sport, cadres techniques d'Etat, élus, demandons le développement d'un réel service public du sport avec:

- Un ministère Jeunesse et Sport doté d'un budget immédiatement doublé pour atteindre les 1% du budget de l'Etat en 3 ans.
- Un soutien accru à la vie associative.
- Le maintien de l'exigence d'une qualification professionnelle pour les éducateurs sportifs rémunérés.
- Un plan de recrutement dans le service public de personnels qualifiés.
- Un plan national d'urgence de rattrapage de construction et rénovation des équipements sportifs, avec des crédits d'Etat, sur tout le territoire et particulièrement dans l'outremer et dans les territoires carencés.
- Une EPS et un sport scolaire renforcés.

Nous invitons le monde associatif, les fédérations, les dirigeants sportifs, les bénévoles à se rassembler pour organiser des assises nationales du sport.

Paris le 15 novembre 2018